

# L'Air de Martinique

Bulletin trimestriel d'information sur la qualité de l'air en Martinique

N°63, avril - juin 2017



## ÉDITO

Ce trimestre, Madininair a dévoilé son nouveau Programme Régional de Surveillance de la Qualité de l'Air (PRSQA 2017-2021), déclinaison territoriale du Plan National de Surveillance de la Qualité de l'Air (PNSQA 2016-2021). Notre association s'engage à agir selon 5 axes d'orientation : adapter le dispositif de surveillance aux principaux enjeux ; accompagner les acteurs dans l'action en faveur de la qualité de l'air ; organiser la communication pour faciliter l'action ; se donner les moyens d'anticipation ; assurer la réussite du PRSQA.

Dans une volonté de cohérence globale, Madininair a revu sa politique qualité en s'appuyant sur ces 5 orientations clairement définies dans le PRSQA. En effet, ces 5 axes permettent à Madininair de répondre aux attentes et besoins de ses différentes parties prenantes : Etat, collectivités, industriels, citoyens mais aussi salariés et adhérents de l'association. A partir de ces axes, Madininair peut élaborer une stratégie qualité répondant aux exigences de la norme ISO 9001, assigner annuellement des objectifs opérationnels et des moyens associés.

Sûr que cette cohérence entre la politique qualité et la stratégie moyen-long terme renforcera encore l'efficacité et la qualité du travail de Madininair !

## À LA UNE

### UN NOUVEAU PROGRAMME RÉGIONAL DE SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR

#### Programme Régional de Surveillance de la Qualité de l'Air

 Martinique 2017-2021



Madininair a publié son Programme Régional de Surveillance de la Qualité de l'Air 2017-2021. Ce programme constitue la «feuille de route» de Madininair pour les 5 prochaines années. Il a été élaboré en tenant compte des enjeux européens, nationaux et locaux.

Il tient donc compte des recommandations du Plan National de Surveillance de la Qualité de l'Air, de l'arrêté du 19 Avril 2017 relatif au dispositif national de surveillance mais également des problématiques du territoire martiniquais.

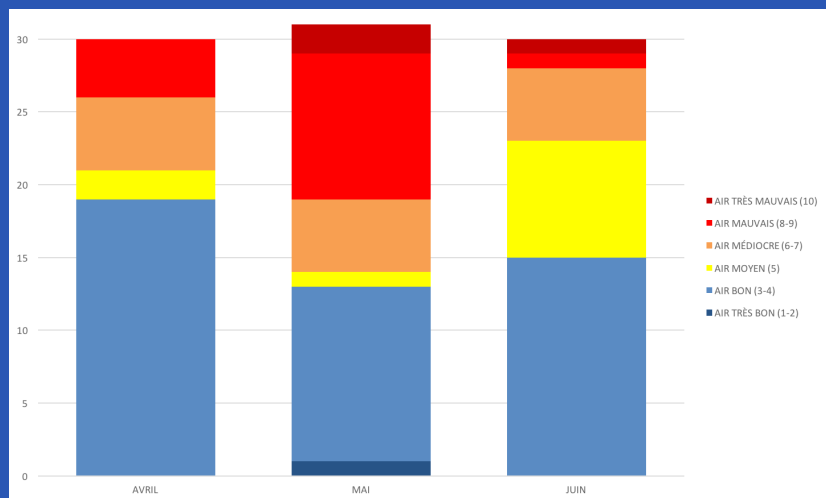
Ce programme a été validé par les 4 collèges de la gouvernance de Madininair, parties prenantes de la surveillance de la qualité de l'air : Etat et établissements publics, collectivités, industriels et associations qualifiées dans le domaine de la santé et de l'environnement.

Ce PRSQA définit pour la période 2017-2021, 24 objectifs autour de 5 axes prioritaires.

**Le Programme Régional de Surveillance de la Qualité de l'Air 2017-2021 est téléchargeable sur [www.madininair.fr](http://www.madininair.fr)**

# BILAN DES INDICES DE LA QUALITÉ DE L'AIR

Indices de qualité de l'air enregistrés au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2017



Madininair a relevé des indices très bons et bons (de 1 à 4) sur 52% de ce deuxième trimestre 2017.

Les principaux épisodes de pollution ont été constatés au mois de mai. Météo France a enregistré des occurrences de brume de sable (20 jours) plus importantes qu'habituellement. Madininair a enregistré 8 jours consécutifs de qualité de l'air mauvaise à très mauvaise du 19 au 26 mai.

Au cours du trimestre, l'indice 10 a été atteint 3 fois : les 25 et 26 mai, ainsi que le 26 juin.

## DONNÉES TRIMESTRIELLES

Ce second trimestre 2017 est marqué par des **concentrations moyennes élevées** ainsi qu'un **nombre important de dépassements des seuils réglementaires en particules fines PM10**. Ces résultats s'expliquent par l'occurrence importante de brume de sable sur la période. Le nombre le plus élevé de dépassements journaliers du seuil de 50 µg/m<sup>3</sup> est enregistré sur la station trafic «Fort-de-France / Renéville» : 23 dépassements.

Au cours du trimestre, Madininair a activé **26 procédures préfectorales** pour ce polluant :

- 16 procédures d'information et recommandation ;
- 10 procédures d'alerte, dont 6 activées sur persistance de l'épisode de pollution.

**Pour les particules fines inférieures à 2,5 micromètres**, Madininair observe également des **moyennes trimestrielles élevées** sur les stations de Fort-de-France et Sainte-Luce : des concentrations supérieures à 10 µg/m<sup>3</sup>, l'objectif de qualité annuel.

Pour les autres polluants réglementaires, les normes sont respectées au cours de ce trimestre.

## PROCÉDURES PRÉFECTORALES

Au cours du trimestre écoulé,

**26** procédures d'information/recommandation ou d'alerte ont été activées.



## PARTICULES PM10

Stations de mesures continues (concentration en µg/m <sup>3</sup> )	concentration trimestrielle	concentration journalière	
	moyenne trim. <sup>a</sup>	maxi. jour	nbre dép. <sup>b &amp; c</sup>
Fort-de-France / Renéville <i>trafic</i>	40	84	23
Schoelcher / Bourg <i>urbaine</i>	38	96	22
Lamentin / Bas Mission <i>urbaine</i>	33	90	15
Robert / Bourg <i>urbaine</i>	32	97	15
Sainte-Luce / Morne Pavillon <i>périurbaine</i>	37	99	16
Saint-Pierre / CDST <i>périurbaine</i>	31	114	12
François / Pointe Couchée <i>observation «brume»</i>	35	94	19

>>> Comparaison aux valeurs réglementaires

- a. objectif de qualité : 30 µg/m<sup>3</sup> en moyenne annuelle
- b. valeur limite : 50 µg/m<sup>3</sup> en moyenne sur une journée
- c. seuil d'information-recommandation : 50 µg/m<sup>3</sup> en moyenne sur 24 heures et, seuil d'alerte : 80 µg/m<sup>3</sup> durant 24 heures



## PARTICULES PM<sub>2,5</sub>

Stations de mesures continues (concentration en µg/m <sup>3</sup> )	concentration trimestrielle	concentration journalière
	moyenne trim. <sup>a &amp; b</sup>	maxi. jour
Fort-de-France / Hôtel de Ville <i>urbaine</i>	15	31
Sainte-Luce / Morne Pavillon <i>périurbaine</i>	12	29

- >>> Comparaison aux valeurs réglementaires
- objectif de qualité : **10 µg/m<sup>3</sup>** en moyenne annuelle
  - valeur limite : **25 µg/m<sup>3</sup>** en moyenne annuelle



## DIOXYDE D'AZOTE NO<sub>2</sub>

Stations de mesures continues (concentration en µg/m <sup>3</sup> )	concentration trimestrielle	concentration horaire	
	moyenne trim. <sup>a</sup>	maxi. horaire	nbre dép. <sup>b &amp; c</sup>
Fort-de-France / Renéville <i>trafic</i>	17	100	0
Fort-de-France / Concorde <i>trafic</i>	38	141	0
Fort-de-France / Lycée Bellevue <i>périurbaine</i>	8	42	0
Lamentin / Bas Mission <i>urbaine</i>	7	68	0
Sainte-Luce / Morne Pavillon <i>périurbaine</i>	2	20	0
Robert / Bourg <i>urbaine</i>	3	24	0



station Saint-Pierre/ CDST

- >>> Comparaison aux valeurs réglementaires
- objectif de qualité : **40 µg/m<sup>3</sup>** en moyenne annuelle
  - valeur limite horaire : **200 µg/m<sup>3</sup>**
  - seuil d'information-recommandation : **200 µg/m<sup>3</sup>** en moyenne sur une heure et, seuil d'alerte : **400 µg/m<sup>3</sup>** durant 3 heures consécutives



## DIOXYDE DE SOUFRE SO<sub>2</sub>

Stations de mesures continues (concentration en µg/m <sup>3</sup> )	concentration trimestrielle	concentration journalière		concentration horaire	
	moyenne trim.	maxi. jour	nbre dép. <sup>b</sup>	maxi. horaire	nbre dép. <sup>c</sup>
Fort-de-France / Etang Z'abricot <i>industrielle</i>	1	9	0	23	0

- >>> Comparaison aux valeurs réglementaires
- objectif de qualité : **50 µg/m<sup>3</sup>** en moyenne annuelle
  - valeur limite journalière : **125 µg/m<sup>3</sup>**
  - seuil d'information-recommandation : **300 µg/m<sup>3</sup>** en moyenne sur une heure et, seuil d'alerte : **500 µg/m<sup>3</sup>** durant 3 heures consécutives



## OZONE O<sub>3</sub>

Stations de mesures continues (concentration en µg/m <sup>3</sup> )	concentration trimestrielle	concentration horaire	
	moyenne trim.	maxi. horaire	nbre dép. <sup>b &amp; c</sup>
Lamentin / Bas Mission <i>urbaine</i>	22	58	0
Fort-de-France / Lycée Bellevue <i>périurbaine</i>	30	71	0
Sainte-Luce / Morne Pavillon <i>périurbaine</i>	39	76	0
Robert / Bourg <i>urbaine</i>	36	83	0

- >>> Comparaison aux valeurs réglementaires
- objectif de qualité : **120 µg/m<sup>3</sup>** en moyenne sur 8 heures
  - seuil d'information-recommandation : **180 µg/m<sup>3</sup>** en moyenne horaire
  - seuil d'alerte : **240 µg/m<sup>3</sup>** en moyenne horaire



Retrouvez l'ensemble  
des données et mesures de  
Madininair sur  
<http://www.madininair.fr/>  
Mesures-fixes



## En bref...

Gadé sa ki pasé



### • MADININAIR AU VILLAGE VALORA

Les 7 et 8 Avril 2017, Madininair a participé au Village Valora organisé par l'association 3ED. Pour sa 2<sup>ème</sup> édition, ce « village » sur les thèmes du Développement Durable, de l'Economie Circulaire et des Risques Naturels Majeurs a accueilli plus de 30000 visiteurs. Au cours des 2 jours, Madininair a animé avec succès :

- un stand d'information « Halte à la Pollution de l'Air Intérieur »,
- une conférence sur le thème « Comment agir pour une meilleure qualité de l'air intérieur » le samedi de 9h30 à 10h30
- un atelier de confection de produits ménagers écologiques le samedi de 15h à 16h.



stand «Halte à la pollution de l'air intérieur» à Valora

### • MESURES DU DIOXYDE D'AZOTE À SAINTE-ANNE ET AU MARIN

Du 28 mars au 27 avril 2017, Madininair a réalisé des mesures du dioxyde d'azote NO<sub>2</sub> (gaz indicateur de la pollution automobile) dans les communes de Sainte-Anne et Marin. Une seconde campagne de mesures est prévue du 21 juin au 20 juillet, en période de grandes vacances. Ces mesures ont pour objectif de spatialiser la pollution automobile de Sainte-Anne et du Marin mais également de visualiser l'impact éventuel sur la qualité de l'air de l'affluence des vacanciers dans ces communes touristiques. De plus, cette étude permettra de comparer les résultats aux normes environnementales en vigueur et ainsi évaluer un risque de dépassement de ces normes. Les résultats de cette étude seront disponibles au cours du troisième trimestre 2017 sur le site [www.madininair.fr](http://www.madininair.fr).

### • ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE L'AIR À SAINT-JOSEPH

Du 28 avril au 7 juin 2017, Madininair a étudié la qualité de l'air dans le bourg de Saint-Joseph - quartier Belle Etoile. Cette étude s'inscrit dans le programme d'actions « AIR » de la CACEM permettant une surveillance approfondie de la qualité de l'air sur le territoire centre. Madininair a mesuré en continu et en temps réel, à l'aide d'une unité mobile de surveillance de la qualité de l'air, différents polluants atmosphériques : les oxydes d'azote d'origine principalement automobile, le dioxyde de soufre de source essentiellement industrielle et les particules fines liées à l'activité humaine (combustion, transports automobiles, activités industrielles) ou aux phénomènes naturels de brume de sable. Ces mesures ont pour objectif d'évaluer le risque de dépassement des normes environnementales et d'améliorer les connaissances sur l'exposition des populations dans cette commune.

Les résultats de cette étude seront disponibles en fin d'année 2017 sur le site [www.madininair.fr](http://www.madininair.fr).

### • QUALITÉ : AUDIT ISO 9001 RÉUSSI

Le 27 avril, Madininair a été audité par l'AFNOR selon le référentiel ISO 9001-2008 (audit de suivi) mais également selon la nouvelle norme ISO 9001-2015 (audit de transition 1). Cette année, seuls les processus «Management», «Laboratoires», «Communication» et «Amélioration continue» ont été évalués. Les conclusions sont très positives puisque 6 points forts ont été identifiés et aucun point sensible ou risque n'a été défini. Cela confirme que le système de management de la qualité de Madininair est opérationnel et que sa conformité à l'ISO 9001-2015 est en très bonne voie.

## AGENDA MADININAIR

- **7 et 8 avril 2017 :**  
Village VALORA, Dillon à Fort-de-France
- **du 30 avril au 5 mai 2017 :**  
Semaine du Développement Durable
- **du 31 juillet au 23 octobre 2017 :**  
Évaluation de la qualité de l'air en zone protégée au Domaine d'Emeraude, au Morne-Rouge
- **20 septembre 2017 :**  
Journée Nationale de la Qualité de l'Air

